CDU 629.7.046: 684.433 Réf. Nº: ISO/R 837-1968 (F)

Annulée en 1985 Recuplacee par 150 7166: 1985 ISO

ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

ION (VP)

# RECOMMANDATION ISO R 837

FIXATION PAR RAILS DES SIÈGES DANS LES AÉRONEFS

1ère ÉDITION Octobre 1968

# REPRODUCTION INTERDITE

Le droit de reproduction des Recommandations ISO et des Normes ISO est la propriété des Comités Membres de l'ISO. En conséquence, dans chaque pays, la reproduction de ces documents ne peut être autorisée que par l'organisation nationale de normalisation de ce pays, membre de l'ISO.

Seules les normes nationales sont valables dans leurs pays respectifs.

Imprimé en Suisse

Ce document est également édité en anglais et en russe. Il peut être obtenu auprès des organisations nationales de normalisation.

# iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

ISO/R 837:1968

https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/ac610e0b-8a66-4b14-b840-6b94a04f8933/iso-r-837-1968

## HISTORIQUE

La Recommandation ISO/R 837, Fixation par rails des sièges dans les aéronefs, a été élaborée par le Comité Technique ISO/TC 20, Aéronautique, dont le Secrétariat est assuré par la British Standards Institution (BSI).

Les travaux relatifs à cette question furent entrepris par le Comité Technique en 1962 et aboutirent, en 1963, à l'adoption d'un Projet de Recommandation ISO.

En juin 1964, ce Projet de Recommandation ISO (N° 738) fut soumis à l'enquête de tous les Comités Membres de l'ISO. Il fut approuvé, sous réserve de quelques modifications d'ordre rédactionnel, par les Comités Membres suivants :

Australie	France	Suède
Belgique	Israël	Suisse
Brésil	Italie	Tchécoslovaquie
Canada	Japon	Turquie
Chili	Pays - Bas	Yougoslavie
Colombie	Portugal	<b>3</b>
Espagne	Royaume - Uni	

Deux Comités Membres se déclarèrent opposés à l'approbation du Projet :

Allemagne U.R.S.S.

Le Projet de Recommandation ISO fut alors soumis par correspondance au Conseil de l'ISO qui décida, en octobre 1968, de l'accepter comme RECOMMANDATION ISO.

# iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

ISO/R 837:1968

https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/ac610e0b-8a66-4b14-b840-6b94a04f8933/iso-r-837-1968

Octobre 1968

# FIXATION PAR RAILS DES SIÈGES DANS LES AÉRONEFS

### 1. OBJET

La présente Recommandation ISO s'applique aux dimensions et au chargement des sièges fixés par rails dans les aéronefs.

#### 2. RAILS

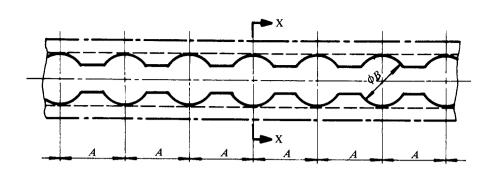
Les dimensions des rails pour la fixation des sièges dans les aéronefs doivent être conformes aux dimensions indiquées à la Figure 1.

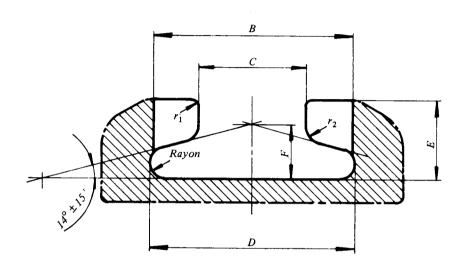
# 3. TÉTONS

Les dimensions des tétons de fixation des sièges dans les aéronefs doivent être conformes aux dimensions indiquées à la Figure 2.

### 4. CHARGES

Les charges verticales doivent être supportées par la face supérieure du rail, et non par la base inférieure du téton.



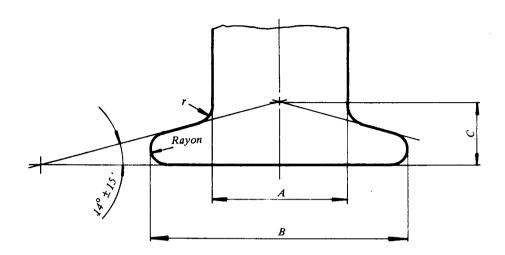


COUPE X - X

Dimensions	millimètres	inches
A	25,4*	1,0*
В	20,0 19,7	0,78 0,77
С	11,0 10,7	0,43 0,42
D	21,0 20,5	0,82 0,80
E	7,9 7,6	0,31 0,30
F	5,3 5,1	0,21 0,20
<i>r</i> <sub>1</sub>	0,5	0,02
r <sub>2</sub>	1,3	0,05

<sup>\*</sup> Tolérance sur la position théorique des alvéoles = 0,2 mm (0,008 in) Tolérance sur 20 alvéoles = 0,5 mm (0,020 in).

FIG. 1 - Rail pour fixation des sièges



Tolérance d'excentricité 0,2 mm (0,008 in)

Dimensions	millimètres	inches
A	9,9 9,6	0,39 0,38
В	18,5 18,3	0,73 · 0,72
С	4,5 4,2	0,18 0,16
r	1,3	0,05

FIG. 2 – Téton de fixation des sièges